

Chapitre 2 : Quels liens sociaux dans les sociétés où s'affirme le primat de l'individu ?

(Durée indicative 2 semaines ->07/10)

« Après avoir présenté l'évolution des formes de solidarité selon Durkheim, on montrera que les liens nouveaux liés à la complémentarité des fonctions sociales n'ont pas fait pour autant disparaître ceux qui reposent sur le partage de croyances et de valeurs communes. On traitera plus particulièrement de l'évolution du rôle des instances d'intégration (famille, école, travail) dans les sociétés contemporaines et on se demandera si cette évolution ne remet pas en cause l'intégration sociale. »

Notions obligatoires : Solidarité mécanique/organique, cohésion sociale.

Acquis de première : Socialisation, sociabilité, anomie, désaffiliation, disqualification, réseaux sociaux.

Notions complémentaires : Individualisme, individualisation, désinstitutionalisation, capital social, contrôle social, instances d'intégration, intégration sociale.



✎ 0- Tentez d'expliquer en quoi cette affiche féministe des années 1970 est une illustration possible de ce chapitre.

PLAN :

Introduction : du mariage d'amour

1) Comment la société est-elle possible ?

1.1) L'individualisme contre la société ?

1.2) L'évolution des formes de solidarité selon Emile Durkheim

2) Evolution du rôle des instances d'intégration

2.1) La Famille fragilisée mais dernier pilier ?

2.2) Les défis de l'Ecole face au déclassement et la ségrégation scolaire

2.3) Le Travail miné par le chômage de masse et le *précarariat*

Conclusion : Crise économique et « crise » du lien social sont indissociables

SUJETS DE BAC POSSIBLES :

Dissertation

- Y a-t-il une remise en cause de l'intégration sociale aujourd'hui ? (*Antilles Guyane 2016*)

- Les évolutions de la famille remettent-elles en cause son rôle dans l'intégration sociale ? (*Autres centres 2014*)

- En France, aujourd'hui, le lien social repose-t-il seulement sur la solidarité organique ? (*Am. Nord 2014*)

- Comment les sociétés où s'affirme le primat de l'individu parviennent-elles à créer du lien social ? (*France métropolitaine 1/3 temps 2013*)

- Le chômage remet-il nécessairement en cause l'intégration sociale ? (*Asie 2013*)

- Quelle est la contribution de l'école à la cohésion sociale en France aujourd'hui ? (*Métropole 2012*)

Epreuve composée Partie 1

- Comment les formes de solidarité ont-elles évolué selon Durkheim ? (*Antilles Guyane 2016*)

- À l'aide d'un exemple, montrez que la solidarité mécanique perdure dans une société où s'affirme le primat de l'individu. (*Autres centres 2016*)

- En quoi la solidarité organique est-elle, pour Durkheim, caractéristique des sociétés où s'affirme le primat de l'individu ? (*Am. Sud 2015*)

- Quelles distinctions peut-on établir entre la solidarité mécanique et la solidarité organique ? (*Polynésie Rattrapage 2015*)

- Montrez que la solidarité mécanique demeure dans une société où s'affirme le primat de l'individu. (*Antilles Guyane 2014*)

- En quoi la solidarité organique se distingue-t-elle de la solidarité mécanique chez Durkheim ? (*Métropole 2012*)

- Le développement de la solidarité organique dans les sociétés modernes entraîne-t-il la disparition de la solidarité mécanique ? (*Métropole rattrapage 2013, Métropole 2015, Antilles rattrapage 2015*)

- Comment le travail contribue-t-il à l'intégration sociale ? (*Antilles Rattrapage 2013*)

- Montrez que, selon Durkheim, dans les sociétés où s'affirme le primat de l'individu la solidarité ne faiblit pas. (*Polynésie Rattrapage 2013*)

Epreuve composée Partie 2 Ø

Epreuve composée Partie 3

- Vous montrerez que la famille contribue à la cohésion sociale. (*Polynésie 2016*)

- Vous montrerez comment l'école en tant qu'instance d'intégration contribue à la cohésion sociale. (*Antilles 2015*)

- Vous montrerez que le rôle du travail comme instance d'intégration sociale s'est affaibli. (*Liban 2014*)

- Montrez que la famille contribue à l'intégration sociale des individus. (*Polynésie 2013*)

Anomie : idée d'affaiblissement des mécanismes d'intégration sociale par absence ou défaut de règles ou de régulation. Elle est donc pathologique pour Durkheim. Pour lui, l'anomie est une caractéristique des dangers possibles de l'évolution des sociétés modernes. Face à l'affirmation des individus et de leurs désirs par définition illimités, la société doit donner des bornes et des objectifs pour éviter l'anomie.

Capital social : Ensemble des liens sociaux entre les personnes, ces derniers étant plus ou moins nombreux et valorisables pour accéder à des ressources rares (logement, emploi...). Le niveau de capital social d'un individu (d'une famille) est notamment mesuré à partir de la participation associative, de la participation sociale ou politique (activités de bénévolat, participation électorale) ou d'indicateurs de sociabilité (amis).

Cohésion sociale : « Ce qui cimente une société ». Situation caractérisée par la stabilité et la force des liens sociaux et par un niveau élevé de solidarité entre les membres d'un groupe/d'une société.

Contrôle social : pression plus ou moins diffuse que la société exerce sur les individus afin qu'ils se conforment à leur rôle et statut social sous forme de réprobation ou d'encouragements : la loi, les voisins, la famille, les pairs etc Le « *qu'en dira-t-on* » est un bon exemple de contrôle social diffus mais omnipotent dans les communautés.

Désaffiliation : processus de pertes progressive des liens sociaux qui conduit un individu à l'exclusion sociale / la marginalisation.

Disqualification : (syn. stigmatisation) processus par lequel des populations se voient contraintes de recourir à l'aide sociale (assistance), *connaissent l'épreuve d'un statut social dévalorisé* et prennent conscience d'être désignées comme « pauvres » ou « cas sociaux ».

Individualisation : montée supposée de l'individualisme, c'est-à-dire du primat de l'individu souverain sur le collectif. L'individualisme est le résultat de processus multiples et complexes qui auraient conduit au relâchement des tutelles qui déterminaient fortement les choix et les modes de vie des individus (parenté, religion, classe, communauté...). Pour Durkheim, l'individualisation est le produit de la solidarité organique, l'anomie est sa pathologie.

Instances d'intégration : la famille, les pairs (au travail, à l'école ; loisirs...), communauté religieuse, les media, un syndicat... qui participent à créer du lien social en transmettant des normes et des valeurs, en étant des lieux de sociabilité voire de solidarité... Les instances d'intégration sont aussi des instances de socialisation.

Intégration sociale : L'intégration sociale est à la fois le processus par lequel les individus sont reconnus membres de

groupes sociaux et le résultat de ce processus lorsque les individus s'identifient eux-mêmes à ces groupes.

Liens sociaux : relations économiques (marchandes), politiques (citoyenneté), interindividuelles (sociabilité) qu'entretient un individu avec les autres membres d'un groupe social/d'une société.

Rappel 1^{ère} : Au sens sociologique, la **culture** renvoie à un système de valeurs, de normes, de représentations et de comportements, transmis par les différentes instances de socialisation, et propres aux membres d'une collectivité humaine donnée (groupe, classe, etc.) ♥

Rappel 1^{ère} : La **socialisation** désigne le processus par lequel l'individu reçoit et s'approprie les normes et les valeurs propres à un groupe social. ♥

Les **normes sociales** sont les règles et les usages socialement prescrits qui caractérisent les pratiques d'une collectivité ou d'un groupe particulier (mœurs).

Les **valeurs** sont les idéaux qui orientent les actions et les comportements d'une collectivité ou d'un groupe social (par exemple l'égalité H/F). Elles s'incarnent dans les normes sociales.

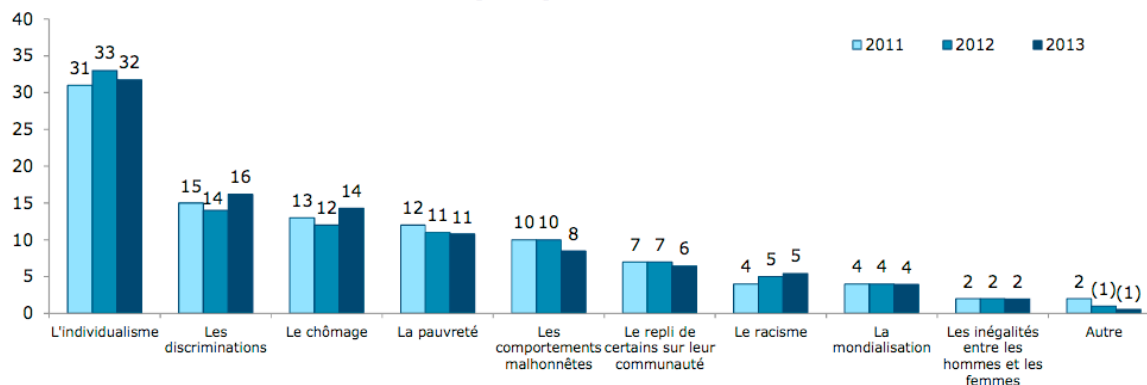
La famille est l'institution (ou instance) principale de la socialisation. Mais elle n'est pas la seule (aussi l'école, les médias, les pairs, l'église, le syndicat, le parti...). La socialisation dure toute la vie (socialisation secondaire) même si c'est dans l'enfance que la socialisation (primaire) est la plus structurante. La socialisation n'est pas qu'inculcation explicite, elle s'opère beaucoup de façon involontaire et non consciente par identification, imitation, imprégnation, interaction... ♥

Solidarité mécanique/organique : Emile Durkheim distingue d'une part, la solidarité mécanique (SM) qui est le lien qui unit une société composée d'individus semblables. Dans ce type de société, la cohésion sociale est assurée par la similitude, la ressemblance entre les individus qui partagent, malgré leurs caractéristiques sociales (statut social), des croyances et des valeurs communes ; d'autre part la solidarité organique (SO) qui correspond au lien qui unit une société composée de personnes dissemblables mais complémentaires. Le lien social procède alors de la nécessaire coopération entre les individus, des échanges qu'ils entretiennent, et non plus de ce qu'ils ont en commun.

Sociabilité : Ensemble des relations sociales effectives, vécues, qui relient l'individu à d'autres individus par des liens interpersonnels et/ou de groupe.

Introduction :

Document 1 : Selon vous, qu'est-ce qui, aujourd'hui en France, fragilise le plus la cohésion sociale ? (en %)



Source : « Les Français en quête de cohésion sociale », CREDOC, juin 2013 (<http://www.credoc.fr/pdf/Rapp/R292.pdf>)

Lecture : 32 % des Français en 2013 estiment que ce qui fragilise le plus la cohésion sociale est l'individualisme.

✍ 1- Selon vous, que mettent les répondants derrière l'expression « L'individualisme » ?

✍ 2- Regrouper les réponses par proximité puis expliciter leur rôle possible dans la fragilisation de la cohésion sociale.

1) Comment la société est-elle possible ?

1.1) L'individualisme contre la société ?

Document 2 : Définitions et problématique du chapitre (Source : Les 100 mots de la sociologie, Sous la direction de Serge Paugam, PUF Que sais-je ?, 2010, pp. 73-80.)

Individualisation - Individualisme est un terme polysémique. Le sens sociologique ne doit pas se confondre avec le sens moral [...]. L'individualisation désigne un processus de long terme de construction de l'individu comme sujet, processus qui se trouve lié à la démocratie et au marché ♥ et sur lequel les auteurs classiques ont insisté (Tocqueville, Durkheim, Simmel). Si on l'associe volontiers à certaines périodes, telles que la Renaissance ou encore le XIXème siècle marqué par une double révolution politique et industrielle, elle ne fait pas l'objet de datation précise, ni d'une chronologie linéaire. Les théories de l'individualisation s'articulent à un récit de la modernité, en distinguant en son sein deux périodes. Le processus d'individualisation connaîtrait depuis quelques décennies une accélération, voire une forme d'accomplissement. Libérés des carcans collectifs et des assignations statutaires, nous serions désormais soumis à l'injonction sociale d'« être soi », un « soi » authentique et singulier.

L'individualisation est l'essor de l'égoïsme.

☐ Vrai ☐ Faux

L'individualisation est un processus lié à l'expansion de l'économie de marché et de la démocratie.

☐ Vrai ☐ Faux

Intégration – Concept polysémique par excellence, l'intégration désigne en sociologie un processus social quand, dans le débat public, il est à la fois un objectif (les politiques d'intégration) et un enjeu politique (la « crise du modèle d'intégration »). Si on reprend les grands anciens que sont Durkheim ou l'Ecole de Chicago, l'intégration est le processus par lequel l'individu prend place dans une société ♥, par lequel il se socialise. Ce processus équivaut à apprendre les normes et valeurs qui régissent le corps social, cet apprentissage se faisant notamment par le truchement de la famille, l'école ou les groupes de pairs. C'est ainsi qu'Emile Durkheim entendait l'intégration comme une fabrique de futurs citoyens. Reste qu'aujourd'hui, l'usage social du terme restreint l'intégration, à tort, aux groupes des immigrés et à leurs enfants.

La socialisation a pour fonction l'intégration sociale des individus dans leur société.

☐ Vrai ☐ Faux

L'intégration sociale concerne d'abord les immigrés.

☐ Vrai ☐ Faux

Lien social – Les sociologues savent que la vie en société place tout être humain dès sa naissance dans une relation d'interdépendance avec les autres et que la solidarité constitue à tous les stades de la socialisation le socle de ce qu'on pourrait appeler l'*homo-sociologicus*, l'homme lié aux autres et à la société non seulement pour assurer sa protection face aux aléas de la vie, mais aussi pour satisfaire son besoin vital de reconnaissance, source de son identité et de son existence en tant qu'humain. La notion de lien social [...] et son usage courant peut être considéré comme l'expression d'une interrogation sur ce qui peut faire encore société dans un monde où la progression de l'individualisme apparaît comme inéluctable. Une société composée d'individus autonomes est-elle encore une société, et si oui comment ? Depuis la Fondation de leur discipline, les sociologues s'efforcent de répondre à cette question.

Document 3 : Typologie des liens sociaux

Je propose de définir chaque type de lien social à partir des deux dimensions de la **protection** et de la **reconnaissance**. Les liens sont multiples et de natures différentes, mais ils apportent tous aux individus à la fois la protection et la reconnaissance nécessaire à leur existence sociale. La protection renvoie à l'ensemble des supports que l'individu peut mobiliser face aux aléas de la vie (ressources familiales, communautaires, professionnelles...), la reconnaissance renvoie à l'interaction sociale qui stimule l'individu en lui fournissant la preuve de son existence et de sa valorisation par le regard de l'autre ou des autres. L'expression « compter sur » résume assez bien ce que l'individu peut espérer de sa relation aux autres et aux institutions en termes de protection, tandis que l'expression « compter pour » exprime l'attente, tout aussi vital, de reconnaissance. [...] Dans le prolongement de cette réflexion, quatre grands types de liens sociaux peuvent être distingués : le lien de filiation, le lien électif, le lien de participation organique et le lien de citoyenneté.

Serge Paugam, Le lien social, PUF, 2010.

Types de liens	Formes de protection « Compter sur »	Formes de reconnaissance « Compter pour »
Liens de filiation (parents-enfants)	Solidarité intergénérationnelle, protection rapprochée	Reconnaissance affective
Liens électifs (couple, amis)	Solidarité interindividuelle, protection rapprochée	Réciprocité affective
Liens organiques (travail, marché)	Protection contractualisée (contrat de travail, droit du travail, protection sociale)	Sentiment d'utilité, statut social, estime de soi
Liens de citoyenneté (au sein d'un Etat)	Egalité juridique	Reconnaissance de l'individu souverain

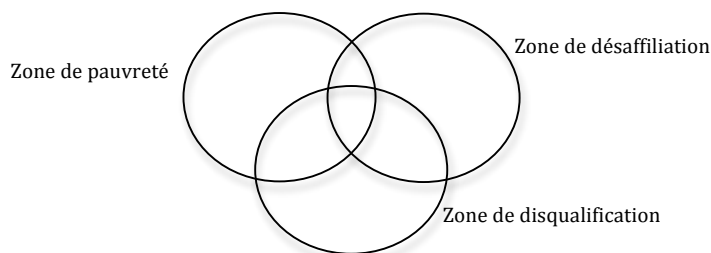
D'après Paugam

✍ 3- A partir de cette typologie des liens sociaux, dressez le portrait d'un individu hyper-intégré puis, du cas opposé, on parle, non pas d'individus désintégrés mais d'individus désaffiliés (lire encadré ci-dessous).

🔗 **Désaffiliation** ♥: On parle de désaffiliation sociale plutôt que d'exclusion sociale (Robert Castel, *Les métamorphoses de la question sociale*, 1995) quand on veut mettre l'accent sur le processus plutôt que sur une situation, processus dans lequel le travail et la famille occupent un rôle central dans le déclenchement du processus multiforme qui aboutit à la rupture du lien social, qui n'est jamais totale, les SDF conservent des liens de sociabilité par exemple. On peut alors parler de **disqualification sociale** ♥ pour insister sur la stigmatisation de l'individu en désaffiliation notamment s'il a recours aux minima sociaux. (Serge Paugam, *L'exclusion, l'état des savoirs*, 1996).

La **pauvreté** est donc une notion différente de la désaffiliation (ou **exclusion**). On peut être exclu sans être pauvre, de la même manière qu'on peut être pauvre sans être exclu, même s'il y a des points communs dans les déclencheurs de la pauvreté et de l'exclusion.

🔗 4- Placez les termes suivants dans chaque zone du schéma : SDF, Rom, Rmiste, Vieillard au minimum vieillesse, Toxicomane, Gangster, Ermite, Petit paysan pauvre, Vieux à l'hospice.



🔗 **Remarque** : ce schéma fige les individus alors que tout le travail et l'intérêt de la sociologie de Castel et Paugam est de montrer les processus complexes d'entrée et de sortie de ces 3 zones afin de mieux lutter contre eux.

1.2) L'évolution des formes de solidarité selon Emile Durkheim

Document 4 : LA question fondatrice de la sociologie

Durkheim formule la question à l'origine de sa thèse de la façon suivante : « *Comment se fait-il que tout en devenant plus autonome, l'individu dépende plus étroitement de la société ?* ». En d'autres termes, une société composée d'individus de plus en plus différenciés est-elle encore vraiment une société et, si oui, comment ? Durkheim remarque que les deux mouvements d'autonomie et de dépendance se poursuivent parallèlement et déclare à la fin de la préface de la première édition : « *Il nous a paru que ce qui résolvait cette apparente antinomie*, c'est la transformation de la solidarité sociale, due au développement toujours plus considérable de la division du travail. Voilà comment nous avons été amenés à faire de cette dernière l'objet de cette étude* »

Serge Paugam, *Le lien social*, PUF, 2010

* antinomie = contradiction

🔗 5- Quelle est l'« apparente antinomie » qui fonde la problématique durkheimienne ?

Document 5 : L'évolution des formes de la solidarité sociale selon Durkheim

La naissance, à la fin du 19^e siècle, de la sociologie comme discipline visant une connaissance scientifique du social, résulte fondamentalement des inquiétudes provoquées par la montée de l'individualisme dans les sociétés occidentales. Sous la poussée conjointe des révolutions démocratique et industrielle, de nouveaux rapports sociaux, économiques et politiques bouleversent progressivement l'ordre social traditionnel. On observe simultanément un affaiblissement de l'emprise de la religion sur les représentations (sécularisation et laïcisation), une baisse de l'influence de la famille sur les destinées (égalisation des chances et idéal méritocratie) et un recul du pouvoir des autorités traditionnelles sur les individus (démocratisation). Durkheim construit un cadre théorique permettant à la fois d'expliquer les mécanismes sur lesquels reposent les phénomènes à l'œuvre et d'analyser les problèmes qu'ils posent. Son projet peut se résumer à l'élucidation d'un paradoxe : « *comment se fait-il que tout en devenant plus autonome, l'individu dépende plus étroitement de la société ? Comment peut-il être à la fois plus personnel et plus solidaire ?* » Dans *De la division du travail social* (1893), Durkheim explique qu'au fur et à mesure qu'augmente la densité matérielle et morale des sociétés, celles-ci connaissent un approfondissement de la division du travail. Les tâches qui composent la vie sociale se subdivisent et les individus appelés à les remplir se spécialisent. Il met ainsi en évidence deux types de société. Les sociétés traditionnelles sont relativement homogènes, elles connaissent des différenciations individuelles limitées et les divisions sociales que l'on y rencontre apparaissent essentiellement fondées sur la parenté, l'âge et le sexe. La conscience collective – sentiments et représentations – imprègne les consciences individuelles, et la cohésion de l'ensemble repose sur une solidarité mécanique, ou solidarité par similitude, fondée sur la ressemblance entre individus et leur conformité aux normes, aux valeurs et aux rôles sociaux traditionnels. Dans les sociétés complexes, la vigueur du processus de division du travail provoque une différenciation des individus et modifie les bases de la cohésion sociale. La solidarité organique, ou solidarité par complémentarité, conduit ainsi les individus, non seulement à se différencier (spécialisation fonctionnelle), mais également à devenir plus autonomes. La socialisation participe donc elle-même à la différenciation des individus et à leur spécialisation. Les consciences individuelles s'émancipent dans une large mesure de la conscience collective. Logiquement, cette différenciation individuelle croissante trouve son point ultime dans la commune humanité présente en chaque individu : seule la qualité d'homme reste commune à chaque individu au-delà de leurs différences. En somme, il y a concomitamment une interdépendance croissante des individus du point de vue du fonctionnement de la société et une individualisation grandissante des personnes. Les transformations du droit reflètent l'évolution des formes de solidarité car les normes juridiques expriment les normes sociales. Ainsi, les sociétés traditionnelles disposent essentiellement d'un droit répressif tout entier tourné vers la sanction des manquements aux mœurs, tandis que les sociétés complexes développent un droit restitutif, ou « *droit coopératif* », qui veille à réparer et à organiser et non plus seulement à sanctionner.

Source : EDUSCOL <http://cache.media.eduscol.education.fr/file/SES/99/8/integrationsociale212998.pdf>

✍ 6- Reliez pour retenir les 2 idéaux-types de solidarité chez Durkheim

Sociétés traditionnelles •

• Solidarité organique (SO) ♥•

Sociétés complexes •

• Solidarité mécanique (SM) ♥•

- Autonomie
- Communautarisme
- Individualisme
- Faible densité morale et matérielle
- Forte densité morale et matérielle
- Société de semblables
- Société de différents
- Complémentarité
- Similitudes
- Forte conscience collective
- Faible conscience collective
- Faible division du travail
- Forte division du travail
- Droit répressif
- Droit restitutif
- Economie agraire et rurale
- Economie industrielle et urbaine
- Attachement aux coutumes & traditions
- Attachement à la liberté & l'égalité

Document 6 : Les deux types de solidarité coexistent et ne sont pas exempts d'échecs

Cette analyse de la dynamique historique relative au changement des formes de la solidarité sociale ne doit pas être confondue avec un évolutionnisme naïf. S'il est admis que la solidarité organique progresse au cours de l'histoire des sociétés, ce progrès n'est toutefois pas exempt d'échecs. Ainsi, les « formes anormales » de la division du travail sont des dysfonctionnements qui empêchent la division du travail de produire de la solidarité. Elles affectent les processus de socialisation et de régulation sociale et menacent tant *l'intégration de l'individu à la société*, c'est-à-dire son insertion dans les différents groupes sociaux au sein desquels il doit évoluer, que *l'intégration de la société elle-même*, c'est-à-dire sa cohésion.

On notera également que Durkheim n'écarte pas l'idée que des formes de solidarité mécanique puissent persister même lorsque le niveau d'avancement du processus de division du travail a imposé de façon générale la solidarité organique. Par exemple, si l'État, selon Durkheim, concourt à l'émancipation des individus vis-à-vis des allégeances locales, des tutelles traditionnelles et des dépendances personnelles [...] les solidarités organiques ne peuvent devenir exclusives : d'autres formes de regroupements, fondés sur une similitude forte (la famille) ou relative (les organisations professionnelles) sont nécessaires pour assurer la cohésion sociale. [...] Bien que le déclin des fondements traditionnels de l'intégration – liens sociaux fondés sur le sang, la religion, la langue, les coutumes – soit avéré, la solidarité mécanique s'amenuise-t-elle réellement lorsque la complexité sociale augmente ? On observe que nombre de liens sociaux contemporains entretenus par des groupes, des mouvements ou des institutions conservent des dimensions relevant de la solidarité mécanique. Des communautés basées sur la coutume locale, la langue ou l'appartenance ethnique, certains nouveaux mouvements sociaux défendant un style de vie particulier ou encore des mouvements religieux ou spirituels, plus ou moins rattachés à la tradition, continuent de rassembler les individus autour de croyances et de valeurs partagées. Ils manifestent une forte capacité d'intégration et exercent une socialisation dont les effets sont perceptibles sur les identités individuelles. Les liens qu'ils tissent, fondés sur la similitude et la proximité d'origine (l'ethnie), de lieu (régionalisme et coutumes), de croyances (groupes religieux ou spirituels), de culture (style de vie) ou de valeurs (causes à défendre), apparaissent caractéristiques de la solidarité mécanique.

Source : EDUSCOL <http://cache.media.eduscol.education.fr/file/SES/99/8/integrationsociale212998.pdf>

✍ 7- Dans quel cas, la solidarité organique échoue-t-elle à cimenter la société ?

✍ 8- Listez des entités fonctionnant (encore) sous le régime de la solidarité mécanique dans nos sociétés.

Document 7 : Les sociologues contemporains sont plus sensibles à l'entrecroisement, au sein même des sociétés modernes, de liens sociaux de nature différente, les uns renvoyant à la solidarité organique, les autres à la solidarité mécanique. En d'autres termes, les liens issus de la complémentarité des fonctions n'ont pas entièrement dissous les liens plus anciens issus de l'homogénéité des croyances et des pratiques. On pourrait même dire que l'affaiblissement de la conscience collective et le risque de dissolution des valeurs ont fait naître dans certains cas des formes de résistance à l'interdépendance généralisée sous la forme de regroupements communautaires. Le débat actuel sur le communautarisme illustre, sous son caractère souvent radical, la volonté de certains d'opter pour une organisation sociale plus proche de la solidarité mécanique que de la solidarité organique.

Serge Paugam, *Le lien social*, PUF, 2010.

✍ 9-Comment Serge Paugam explique-t-il la montée (ou le retour ?) de certains communautarismes aujourd'hui ? Utilisez obligatoirement les 2 notions de solidarité pour répondre.

2) L'évolution du rôle des instances d'intégration

Document 8 : Les fonctions des différentes instances d'intégration ♥

Famille	Socialisation primaire acquisition des normes sociales (ex : premiers apprentissages de la politesse), acquisition des rôles et des rapports de sexe ; lieu de solidarités multiples (affective et pécuniaire)
École	Socialisation primaire et secondaire, facilite l'insertion professionnelle ; accès à une culture commune ; égalité des chances et méritocratie (sélection d'une élite)
Travail (instance principale)	Accès à un revenu et donc à une norme de consommation ; procure un statut social (utilité sociale et estime de soi) et des droits sociaux, lieu de sociabilité et de socialisation secondaire.
État	Transcende les formes particulières d'appartenance ; accès à la citoyenneté et à la protection sociale (Etat-providence)
Communautés (groupes de pairs, associations...)	Sociabilité, convivialité, solidarité, épanouissement personnel

2.1) La Famille fragilisée mais dernier pilier ?

Document 9 : Instance fondamentale de la socialisation primaire, la famille est également à l'origine du lien de filiation qui constitue le fondement de l'appartenance sociale à travers l'expérience originelle de l'attachement. C'est également en mettant à la disposition de ses membres une série de ressources – affectives et morales, sociales et relationnelles, matérielles et monétaires – que la famille concourt à leur intégration sociale. Ainsi, la fonction de solidarité qu'elle remplit contribue au lien social. La montée de l'individualisme fragilise-t-elle l'institution familiale ? Affaiblit-elle ses fonctions d'intégration et de solidarité ?

Les conséquences de l'individualisme sur la famille et son fonctionnement sont importantes. L'autonomie de chacun des membres s'est étendue et la famille est devenue le lieu de la recherche du bonheur privé. Ces transformations expliquent, en partie, les évolutions de la fécondité, de la nuptialité et de la divortialité. En réfléchissant sur les évolutions des liens familiaux ou, plus particulièrement sur le lien conjugal, on pourra évoquer une **désinstitutionnalisation** au moins relative de la famille ou insister sur les processus d'individualisation, de **privatisation** et de **pluralisation** qu'elle connaît. Cependant, le groupe familial conserve une place essentielle dans la sociabilité des individus et l'intensité affective des relations entre apparentés contribue à la stabilité de leurs rapports. Par ailleurs, l'entraide familiale recouvre des dimensions variées et donne lieu à des flux de services, des flux de biens et des flux financiers relativement importants. Mais, les ressources familiales [matérielles et symboliques] tout comme les liens familiaux sont inégaux d'un milieu social à l'autre. Par conséquent, lorsque la solidarité familiale croît afin de pallier les insuffisances de la solidarité publique par exemple, elle tend à accentuer les inégalités économiques et sociales.

Source : EDUSCOL <http://cache.media.eduscol.education.fr/file/SES/99/8/integrationsociale212998.pdf>

✍ 10- Reliez :

Désinstitutionnalisation •
Privatisation •
Pluralisation •

- Contraception et IVG légalisés
- Essor des familles monoparentales et recomposées
- Déclin du mariage religieux et civil
- Essor de l'union libre
- Essor des naissances hors mariage
- Diversité des modes éducatifs des enfants
- Recul du poids de la religion dans les rapports H/F

Document 10 : Le sens sociologique du divorce

Pour les sociologues, la famille apparaît souvent comme un lieu privilégié du changement social. Si certains auteurs ont vu dans les transformations de la famille les symptômes d'une crise, d'un effondrement de l'institution, d'autres ont plutôt mis en lumière le fait que les familles ont changé, se sont adaptées. [...]

En même temps qu'il s'autonomise, le lien conjugal en vient à se fragiliser puisque fondé principalement sur l'affectif. A cet égard, plus que les chiffres, c'est le sens du divorce qui intéresse les sociologues. Longtemps interdit, exceptionnel, marginal, signe d'une instabilité familiale, d'une crise de l'individu et de la société, le divorce est devenu aujourd'hui un acte courant et banalisé, un choix individuel.[...] C'est ce qui amène certains auteurs à voir dans l'ampleur que prend le divorce aujourd'hui une mutation qualitative dans la définition même de la famille : celle-ci éclaterait en deux couples, le couple parental et le couple conjugal, ayant chacun leur autonomie propre, au point que le premier perdure au second. »

A., Quénart, R. Hurturise, « Nouvelles familles, nouveaux défis pour la sociologie de la famille », *Sociologies et sociétés*, vol 30, n°1, 1998, dans : Manuel de SES, TES, Nathan, 2012, p 238.

✍ 11- La rupture d'un couple signifie-t-elle la fin de la famille ?

✍ 12- La montée du divorce est-elle le signe d'une « crise » de la famille comme institution ?

✍ 13- De quoi le divorce est-il la crise ?

Document 11 : L'évolution des formes familiales (en % des ménages) :

Structure familiale	1968	1975	1982	1990	1999	2006	2009
Homme seul	6,4	7,4	8,5	10,1	12,5	13,5	33,6
Femme seule	13,8	14,8	16,0	17,1	18,5	19,5	
Famille monoparentale	2,9	3,0	3,6	6,6	7,4	7,7	8,2
Couple sans enfant	21,1	22,3	23,3	23,7	24,8	26,1	25,9
Couple avec enfant(s)	36,0	36,5	36,1	36,4	31,5	28,0	27,1
Ménage complexe	19,8	16,0	12,5	6,1	5,3	5,3	5,2
Nombre de ménages (millions)	15,778	17,745	19,589	21,542	23,808	26,069	27,533
Nombre moyen de personnes par ménage	3,06	2,88	2,70	2,57	2,40	2,30	

Champ : France métropolitaine ; Source : INSEE, Recensements

✍ 14- Énoncez les principales évolutions des formes familiales en France depuis 1968.

✍ 15- Formulez des hypothèses pour expliquer ces évolutions.

✍ 16- Quelles sont les conséquences de ces évolutions si on compare au document 12 suivant ?

🌀 Définitions INSEE **Ménage** : De manière générale, un ménage, au sens statistique du terme, désigne l'ensemble des occupants d'un même logement sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté (en cas de cohabitation, par exemple). Un ménage peut être composé d'une seule personne.

Les **ménages complexes**, au sens statistique du terme, sont ceux qui comptent plus d'une famille ou plusieurs personnes isolées, ou toute autre combinaison de familles et personnes isolées. Une **famille** comprend au moins deux personnes et elle est constituée soit d'un couple (marié ou non) avec ou sans enfants, soit d'un adulte avec un ou plusieurs enfants. Les enfants d'une famille doivent être célibataires (et eux-mêmes sans enfant). Ces ménages sont qualifiés de complexes dans la mesure où le type de lien (lien de parenté, liens amicaux, etc.) peut être très variable entre les personnes ; ils comportent notamment les ménages au sein desquels cohabitent plusieurs générations, ainsi que les personnes vivant en colocation, mais il est difficile de mettre en évidence une configuration type de ces ménages.

Document 12 : La pauvreté en France en 2010 selon le type de ménage (INSEE, 2012)

	Taux de pauvreté ⁽¹⁾ (en %)	Répartition au sein de la population pauvre (en %)
Personnes seules, dont :	9,8	18,7
- hommes seuls	11	8,8
- femmes seules	9	9,9
Familles monoparentales	20,2	24,8
Couples sans enfant	3,2	9,8
Couples avec enfant(s)	6,5	40
Autres types de ménages ⁽²⁾	14,8	6,7
Ensemble	7,8	100

⁽¹⁾ Le taux de pauvreté mesure la proportion de personnes appartenant à un ménage dont le niveau de vie est inférieur à 50 % du niveau de vie médian.

⁽²⁾ Ce sont, par exemple, des ménages composés de colocataires qui n'ont aucun lien

Document 13 : Individus et famille

La famille, devenue "incertaine", aurait-elle cessé d'être une institution ? Les liens et les rôles en son sein ne seraient plus ni clairement définis, ni pérennes. L'individualisme est alors accusé d'avoir érodé l'institution familiale. L'individu ne voulant plus se sacrifier pour la famille, c'est elle désormais qui doit lui offrir un cadre de vie épanouissant, à la fois sécurisant et propre à garantir une certaine liberté. [...] De fait, depuis deux ou trois décennies, les rapports entre l'individu et le groupe familial se sont redéfinis dans le sens de prérogatives plus grandes reconnues à l'individu. C'est vrai des rapports hommes/femmes, des relations intergénérationnelles, mais aussi du "modèle de parenté", remis en cause avec les familles recomposées et homoparentales, l'essor de l'adoption, le recours à l'assistance médicale à la procréation avec tiers donneur. Doit-on conclure que les relations familiales se sont individualisées ? Vivons-nous dans une société où chacun a le droit de concevoir son intimité comme il l'entend ? La vie familiale serait-elle aujourd'hui plus "privée", moins sociale, moins institutionnelle qu'hier ? [...]

Le recul des rôles, rites et traditions n'empêche pas qu'elle soit saturée de normes qui l'atteignent par des voies inédites : médias, savoirs experts, marchés et marketing, justice, médecine, etc. Le propre de ces normes est d'être diffuses et sans magistère moral établi. Elles se présentent comme des conseils pratiques, des recommandations, des services, tout en véhiculant une définition des bonnes conduites : qu'est-ce qu'un "bon couple", une "éducation réussie", la "bonne façon de divorcer", "bien vieillir et bien mourir"... ? Le fondement de la norme, de ce fait, se déplace et ne repose plus sur un credo moral et politique, mais sur une conception essentialiste et désocialisée du sujet : de quoi chacun a-t-il

besoin pour être heureux ? [...] Ce n'est donc plus le groupe d'appartenance ou la religion qui indiquent comment vivre en famille. Les réponses se trouvent désormais ailleurs. [...]

Chaque famille est dès lors confrontée à l'abondance des normes plutôt qu'à leur disparition. Un pluralisme normatif existait dans le passé, mais il était celui des conditions sociales (appartenance de classe, régionale, religieuse, politique). Dans une société marquée par de forts clivages sociaux, chaque milieu se caractérisait par un modèle, étanche aux autres. Le pluralisme existe désormais à l'échelle de chaque famille. Les normes sont partout, mais aucune ne fait l'unanimité, sinon celle d'être "l'auteur de sa vie". Chaque couple doit choisir sa formule. Il le fait non pas en toute liberté, mais en fonction de ses ressources et de ses contraintes. Ici réapparaissent les différences de conditions sociales. [...] Cette abondance ne signifie pas que toutes les normes soient mises à plat, chacun n'ayant plus qu'à choisir. Certaines sont majoritaires, d'autres minoritaires. Toute forme de domination normative n'a pas disparu [...]. Le pluralisme ne conduit pas forcément à plus de liberté individuelle. En revanche, coexistent pour chaque individu ou famille des normes hétérogènes, les unes traditionnelles et en perte de vitesse, les autres entretenant la croyance que chacun est unique, mais déclinées en autant de versions qu'il y a d'experts en "politique de vie".

Dechaux, « La famille à l'heure de l'individualisme », *Projet* n°322, 2011 & Dechaux, « Davantage d'individus, pas moins de normes », *Alternatives Economiques, Hors-Série* n°89, 2011

✍ 17- Énoncez l'idée de chacun des 3 paragraphes.

Document 13Bis- Type d'aide reçue selon les caractéristiques sociodémographiques en 2011 en %

	Tout type d'aide	Aide financière	Aide matérielle	Soutien moral
Ensemble	40	10	11	35
Sexe				
Homme	34	10	11	28
Femme	46	11	11	42
Quintiles de niveau de vie				
Premier quintile	48	18	17	41
Second quintile	43	12	12	37
Troisième quintile	41	10	11	36
Quatrième quintile	38	7	9	34
Cinquième quintile	32	5	6	28
Situation vis-à-vis de l'emploi				
Actifs occupés	41	10	11	35
Étudiants dont apprentis	52	25	18	43
Chômeurs	51	22	16	44
Retraités	32	3	8	30
Autres inactifs	43	12	9	39

🔍 Lecture : en 2011, 40 % des personnes de 16 ans ou plus ont reçu une aide de leurs proches (financière, matérielle ou morale). Une personne peut recevoir plusieurs types d'aides, ce qui explique que la colonne « tous types d'aide » soit inférieure à la somme des trois autres colonnes.

Champ : personnes de 16 ans ou plus habitant en France métropolitaine.

Source : « Les aides apportées par les proches », *INSEE Première*, mai 2014.

✍ 18- Comment expliquez-vous que les retraités soient les moins destinataires d'aides familiales ?

✍ 19- [EC2] Après avoir présenté le document, vous comparez le type d'aide reçu selon les caractéristiques sociodémographiques.

♥ Depuis les années 1960, la famille **se transforme, mais ne disparaît pas** : elle reste la valeur prioritaire des Français dans les enquêtes. La montée du **lien affectif**, qui implique la liberté de chaque individu, a fragilisé l'institution du mariage. Cependant, de nouvelles formes de familles sont apparues : couples en union libre ou pacsés, familles recomposées. Outre sa **fonction de socialisation primaire**, la famille exerce tout au long de la vie une fonction essentielle de **solidarité**, notamment intergénérationnelle : solidarité financière (aide au logement, chômage, etc.), mais aussi fonction de soutien moral et échanges de services (mise en œuvre du réseau de relations, garde d'enfants, etc.) On retiendra cependant que la sur fréquence de la pauvreté dans les familles monoparentales et la montée du célibat subi révèlent de nouvelles fragilités de la famille.

2.2) Les défis de l'Ecole face au déclassement et la ségrégation scolaire

Document 14 : Grandes dates des réformes du système scolaire français

1881 : Gratuité de l'enseignement primaire

1882 : Obligation scolaire de 6 à 13 ans et laïcité de l'enseignement primaire

1924 : Unification des programmes scolaires secondaires pour les filles et les garçons

1930 : Gratuité de l'enseignement secondaire

1936 : Obligation scolaire portée à 14 ans

1959 : Obligation scolaire portée à 16 ans

1975 : Création du collège unique, mixité obligatoire

1984 : Création des zones d'éducation prioritaire (ZEP)

2008 : Assouplissement de la carte scolaire

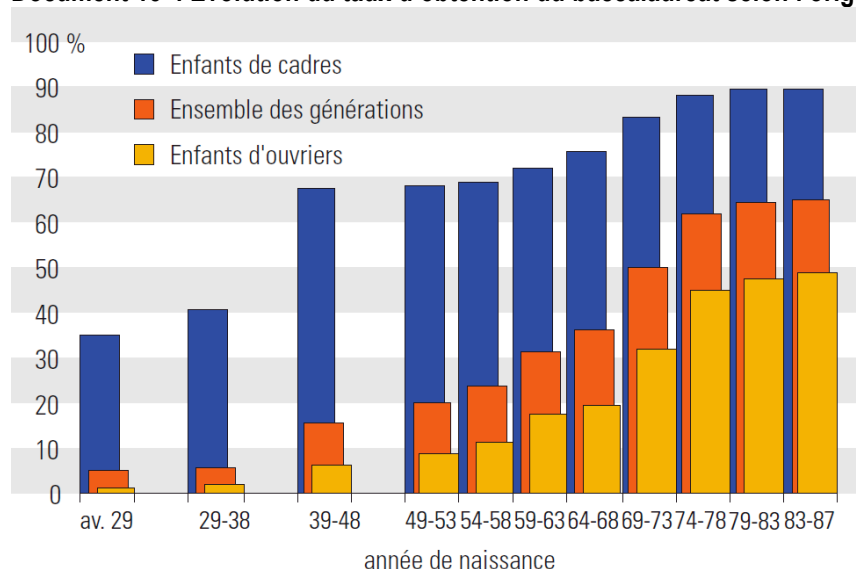
Dans le système complexe dans lequel elle prend place, trois éléments interdépendants contribuent à faire de l'école républicaine un espace d'intégration sociale :

- 1- une école de proximité, de voisinage, de village, de quartier pour le niveau primaire ;
- 2- une école qui accueille tous les élèves où ne se pose pas la question du recrutement, du niveau social des élèves accueillis, de leur nationalité, de leur culture d'origine, de leurs caractéristiques physiques ou intellectuelles ;
- 3- une école qui, par la transmission des connaissances, contribue à l'appropriation des valeurs et des codes du « vivre ensemble » dans une société organisée ; et prépare à l'entrée dans la vie sociale et professionnelle.

Haut Conseil à l'intégration, *Les défis de l'intégration à l'école*, Rapport au Premier ministre pour l'année 2010.

20- Qu'est-ce qui montre que l'Ecole a été perçue comme un levier décisif d'intégration politique dès la fin du XIXe siècle ?

Document 15 : Evolution du taux d'obtention du baccalauréat selon l'origine sociale en France



Lecture : Sur 100 enfants de Cadres nés entre 1929 et 1938, 40,5 ont obtenu le baccalauréat.

Source : Ministère de l'Education national, DEPP, « L'état de l'école », n°20 nov. 2010



Ne pas confondre taux d'obtention et taux de réussite au bac.

Ne pas confondre l'année de naissance et l'année d'obtention du bac.

21- Extraire un argument prouvant la progression du rôle d'intégration de l'Ecole depuis 1 siècle.

22- Extraire un argument prouvant que le rôle d'intégration sociale de l'Ecole n'est pas atteint.

Document 16 : Les prénoms des séries

On peut aussi s'intéresser aux relations entre séries et prénoms. A chaque série est associée un groupe de prénoms surreprésentés (je n'ai gardé que les prénoms qui apparaissaient plus de 60 fois). Ainsi, les "Aliénor" représentent au total 2 candidates sur 10 000, mais elles sont 6 sur 10 000 candidates au bac "L" (littéraire) : elles sont 3 fois plus nombreuses à passer le bac "L" (littéraire) que ce qui est attendu à partir de leur nombre total. Et les prénoms diffèrent. Dans certaines séries ("S" et "STG" par exemple), ce sont des prénoms masculins qui sont surreprésentés... mais ce ne sont pas les mêmes : Augustin est plus fréquent en série S, Ahmed en série STG.

BacL	BacS	BacES	BacSTI2D	BacSTG	BacST2S
Aliénor	Augustin	Sixtine	Teddy	Ahmed	Prescillia
Violette	Marin	Anouk	Adrian	Amel	Allison
Orane	Henri	Capucine	Alain	Nadia	Alisson
Marguerite	Hadrien	Victoire	Jean-Philippe	Youssef	Vanessa
Anouk	Gaspard	Louison	Lilian	Walid	Alison
Maria	Louis	Solenne	Christian	Nassim	Tiphanie
Lison	Pierre-Louis	Laurianne	Brandon	Tracy	Melodie
Marie-Charlotte	Michel	Garance	Justin	Dounia	Stephanie
Judith	Victor	Salome	Yohann	Hamza	Sandy
Raphaëlle	Pierre-Antoine	Carla	Yoann	Zakaria	Lolita
Lara	Vivien	Suzanne	Manuel	Assia	Jessica
Nina	Florentin	Marguerite	Youssef	Samir	Tiffany
>2,5	>1,5	>1,5	>3,1	>2,2	>3,2

Liste des prénoms les plus "surreprésentés", en 2012, par série du bac général et technologique (source : coulmont.com)

Source : blog du sociologue Baptiste Coulmont, billet du 30/3/2013

<http://coulmont.com/blog/2013/03/30/series-de-prenoms/>

✍23- Que nous apprend cette étude sur les prénoms en termes de mixité de genre et sociale du lycée en France en 2012 ?

♥ L'école de Jules Ferry a permis l'intégration de tous les enfants : en les **socialisant** à une culture commune, elle en a fait des citoyens libres et égaux en droits. Depuis les années 1960, l'école s'est vu assigner une mission supplémentaire : permettre **l'insertion professionnelle** et **l'ascension sociale** en garantissant **l'égalité des chances**.

Si l'accès à des études longues s'est considérablement accru, le processus de sélection sociale demeure malgré la massification et il a conduit parents et élèves à une logique individualiste de concurrence scolaire exacerbée où le choix de l'établissement, des options ou de l'orientation deviennent des enjeux décisifs qui génèrent de plus en plus une ségrégation sociale de l'Ecole (*ghettoisation*). Au fur et à mesure que les sorties sans diplômes du système scolaire diminuait, sortir de l'école sans aucun diplôme devenait synonyme d'exclusion. Le repli communautaire, voire l'intégration par une contre-culture, peuvent alors conduire à la déviance et à la délinquance.

A relier aux chapitre 4 : Classes sociales & Inégalités et chapitre 6 : Mobilité sociale & déclassement

2.3) Le Travail miné par le chômage de masse et le précarité

Document 17 : Dans les sociétés à solidarité organique, le travail est une instance clé d'intégration.

- Le travail contribue à la construction de l'identité sociale au sein de laquelle l'identité professionnelle forme une composante importante. Les relations de travail remplissent une fonction de socialisation secondaire et influencent la sociabilité des individus. Par ailleurs, les relations professionnelles donnent accès à diverses formes de participation sociale (syndicats, associations professionnelles). Dans des sociétés confrontées à un pluralisme culturel croissant, le travail apparaît ainsi comme un facteur de cohésion décisif.

- Le travail constitue une expérience sociale singulière dans laquelle l'individu est confronté au réel et sommé de donner la mesure de ses qualités et de ses compétences. Par l'intermédiaire de son travail, il fait la preuve de la maîtrise qu'il a sur un environnement qui peut être technique, naturel, relationnel etc. Il en retire une estime de soi et un sentiment d'épanouissement qui contribuent à asseoir sa personnalité et la confiance en soi. Le travail fait donc logiquement l'objet d'un investissement affectif important.

- Le travail assure un revenu d'activité qui conditionne l'accès à la société de consommation. L'activité professionnelle facilite alors le développement de liens marchands et de liens électifs souvent associés aux loisirs.

- Le travail donne accès à des droits sociaux qui concourent à la protection des individus face aux différents risques de la vie sociale.

En attribuant un statut social aux individus, le travail concourt à leur reconnaissance sociale, à leur dignité et à leur autonomie. En somme, conformément aux analyses de Durkheim, il rend compatibles le processus d'individualisation et la cohésion sociale. Cependant, les mutations de l'emploi (chômage, instabilité et précarité) et de l'organisation du travail (flexibilité, mobilité, intensification du travail et individualisation de la gestion des ressources humaines) affectent irrémédiablement la fonction d'intégration du travail. Ainsi, l'expérience du chômage, souvent douloureuse, risque de dégénérer en un processus cumulatif de rupture des différents types de liens sociaux. De même, pauvreté, marginalisation et exclusion sont, directement ou indirectement, liées à l'absence de travail et entraînent différentes formes de disqualification sociale. Enfin, le renforcement des contraintes professionnelles, dans un environnement économique plus risqué, place les travailleurs dans des situations de stress qui génèrent des problèmes de santé et un mal-être aux conséquences plus ou moins graves.

Source : EDUSCOL <http://cache.media.eduscol.education.fr/file/SES/99/8/integrationsociale212998.pdf>

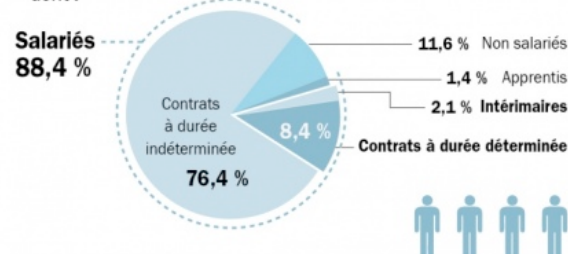
✍24- Quels sont les éléments qui font de l'emploi l'instance clé d'intégration des adultes ?

Document 18 – La précarisation de l'emploi ou montée des NFE (nouvelles formes d'emploi)

Les contrats de travail

■ 25,8 millions d'actifs occupés en 2011

dont :



■ Part des CDD dans les embauches

3^e trimestre 2012



Source : Insee

✍25- Qu'est-ce qu'un emploi précaire ?

✍25Bis- En France en 2012, les emplois précaires sont-ils majoritaires en stock ? Et en flux ?

✍26- Enoncez deux arguments opposés utilisant l'impact du poids des contrats atypiques selon que vous voulez montrer un maintien ou, au contraire, un affaiblissement du rôle de l'emploi dans la cohésion sociale.

✍27- Quelles configurations d'emploi peuvent être à l'origine de la pauvreté laborieuse ?

✍28- Quelle(s) propriété(s) intégratrices du travail sont remises en cause pour les travailleurs pauvres ?

Document 19 - Un million de travailleurs pauvres en France

Un million de travailleurs qui vivent avec à peine plus de 800 euros par mois notamment du fait du temps partiel contraint.

Les travailleurs dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté

Un million de personnes exercent un emploi mais disposent, après avoir comptabilisé les prestations sociales (primes pour l'emploi, allocations logement, etc.) ou intégré les revenus de leurs conjoints, d'un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté, fixé à la moitié du revenu médian [1]. Au total, si l'on totalise l'ensemble des personnes qui vivent dans un ménage pauvre (dont le chef de famille [2] dispose d'un emploi), conjoints et enfants compris, entre 2 et 3,9 millions de personnes sont concernées.

Ce phénomène de travailleur pauvre résulte de plusieurs facteurs. D'abord, de la faiblesse des salaires dans de très nombreux secteurs et notamment du niveau du salaire minimum. Ensuite du temps partiel, qui réduit en proportion les niveaux de vie. Enfin, du fractionnement des emplois : petits boulots, alternance de phases d'emploi et de chômage ou d'inactivité.

Source : Observatoire des inégalités 2012 (http://www.inegalites.fr/spip.php?page=article&id_article=905)

Notes

[1] Le revenu médian est celui qui sépare l'effectif des ménages en deux - autant gagne moins, autant gagne plus.

[2] Pour une famille, on ajoute 400 euros pour un autre adulte ou un enfant de plus de 14 ans, 240 euros pour un enfant de moins de 14 ans.

Document 20 : Le travail comme source de bonheur

Plus d'un Français sur quatre déclare que le travail est une composante importante du bonheur. A la question : *“Qu'est-ce qui est pour vous le plus important pour être heureux ?”*, 27 % des personnes interrogées invoquent dans leur réponse le “travail”, soit directement (22 %), soit sous la forme d'un synonyme - “emploi”, “boulot”, “métier”, “profession” (5 %). Cette proportion varie fortement selon la position sociale. Parmi les ouvriers de moins de 35 ans, au chômage ou n'ayant qu'un emploi temporaire, 65 % évoquent le travail ou ses synonymes dans la définition du bonheur. Ce n'est le cas que de 5 % des femmes au foyer. Infime est la proportion de ceux qui, se référant au travail dans leurs réponses, l'invoquent sous la forme négative d'un rejet (moins de 2 %).

[...] Comment expliquer que les catégories dont les conditions de travail sont les plus pénibles et les moins gratifiantes associent plus fréquemment le bonheur au travail ? L'explication la plus simple consiste à supposer qu'il en va du travail comme de toutes les composantes du bonheur : c'est son absence qui en fait le mieux mesurer la valeur, et cela d'autant plus que cette absence est subie. [...] Qualifiés ou non, les ouvriers et, dans une moindre mesure, les employés estiment que l'accès au bonheur est d'abord suspendu à l'acquisition d'un certain nombre de ressources largement dépendante d'aléas extérieurs. Après la santé (43 % pour les ouvriers et 40 % pour les autres) et la famille, le “travail” est la première d'entre elles suivi de “l'argent” et de ses synonymes (salaire, revenus, finances) (23 % contre 15 %), du “logement” et de la “maison”. Pour “être” heureux, il faut d'abord “avoir”. Ce n'est pas tant le bonheur en soi qui est ici évoqué qu'un certain nombre de ses conditions minimales de possibilité. Le travail est ici la clé qui permet d'accéder à d'autres biens.

Autre chose est d'évoquer le travail en termes de “métier”, de “profession”, de “vie professionnelle”, de le qualifier comme une source d'épanouissement (“se sentir bien dans son travail”, “être heureux dans son travail”, “avoir un travail motivant”) ou comme l'une, parmi d'autres, des multiples composantes du bonheur considéré comme une harmonie subtile entre diverses grandeurs. Ces usages sont plus fréquents parmi les catégories les plus riches et les plus diplômées (4 % contre 1 % parmi les employés et ouvriers).

Baudelot & Gollac, « Travailler pour être heureux ? », 2002

29- Le travail est-il épanouissant pour l'ensemble des salariés ?

[+ chapitre 9, effritement du salariat]

♥ Nous avons vu que la famille se transforme mais ne disparaît pas ; que trop de jeunes sortent du système éducatif sans diplôme mais que la proportion de ceux qui ont accès aux études supérieures s'est considérablement accrue ; que le nombre de chômeurs, de travailleurs précaires et de travailleurs pauvres a considérablement augmenté sous l'effet de la crise, mais que le travail reste, pour les adultes, fortement intégrateur en ce qu'il procure un revenu pour accéder à la norme de consommation, un statut social, estime et réalisation de soi, sociabilité...

A relier au chapitre 9 : Le travail une marchandise comme les autres ?

☞ Dans un sujet de bac, il serait donc excessif de parler, sans nuances, d'une « crise » absolue des instances d'intégration. On assiste essentiellement à des transformations, non à des disparitions. Mais on peut, cela dit, justifier le terme de « crise » pour certaines catégories sociales, les plus vulnérables, qui subissent de plein fouet les transformations de la famille et de l'emploi.

NB : dans tous les sujets du type : « Peut-on parler d'une crise de l'intégration par la famille / l'école / le travail ? », la conclusion générale à donner est de dire qu'il y a moins une disparition qu'une *transformation* que vous aurez explicité dans votre développement.

